

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XI - Numéro 21A Juin 2021 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Prof. Assouma BAMBA**, Professeur des Universités

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. Averroès, un Aufklärer au cœur du Moyen Âge ?, Alain Casimir ZONGO	1
2. Comprendre l'éducation naturelle rousseauiste pour la rendre utile, Nayala Lacina TUO	22
3. La mobilité sociale en Afrique, une alternative à l'immigration clandestine. lecture kantienne, Salif YÉO	44
4. Note musicale, révélation de l'identité d'un peuple chez Arthur SCHOPENHAUER », Konan Lazard KOUADIO	62
5. Popper au secours de Kant, Kpa Yao Raoul KOUASSI	79
6. Perceptions des peuples et politique antisexiste : l'ontologie à la rescousse de l'égalité des genres en Afrique, Baba Hamed OUATTARA	101
7. L'« ethnicisation » de l'État en Afrique : une entrave à la vie sociopolitique et à l'avènement d'une nation, Christian LOAJEMBÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ	120

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décroisement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décroisement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

Perspectives Philosophiques n°021A, Deuxième trimestre 2021

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**COMPRENDRE L'ÉDUCATION NATURELLE ROUSSEAUISTE
POUR LA RENDRE UTILE**

Nayala Lacina TUO

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (Côte d'Ivoire)

lacina_tuo@yahoo.fr

Résumé :

Centrée sur l'éducation, cette contribution entend montrer que principalement, de l'éducation rousseauiste, on peut tirer des idées importantes pour améliorer l'éducation de l'enfant aujourd'hui. De ce fait, il est impérieux de comprendre les idées relevant d'hypothèses que sont celles liées à l'élève imaginaire, au gouverneur et surtout le rôle de la mère et de la nourrice. De ces hypothèses, on retient deux grandes idées nécessaires à l'éducation de l'enfant aujourd'hui. Ce sont l'apprentissage du « métier » d'homme, pour permettre à Émile d'intégrer n'importe laquelle des sociétés après sa formation, et l'éducation négative qui favorise tout apprentissage de l'homme, parce qu'assure à l'enfant les étapes naturelles et nécessaires à sa croissance. De ce fait, l'éducation naturelle peut contribuer à l'essor de la société.

Mots-clés : Éducation, Éducation naturelle, Éducation négative, Apprentissage, Formation, Utile, Morale, Politique, Religion.

Abstract :

This contribution, focused on education, intends to show that mainly, from Rousseauist education, important ideas can be drawn to improve the education of children today. Therefore, it is imperative to understand the ideas arising from hypotheses such as those linked to the imaginary pupil, the governor and especially the role of the mother and the nurse. From these assumptions, we retain two great ideas necessary for the education of the child today. These are the learning of the "profession" of man, to allow Émile to integrate any of the societies after his training, and the negative education which favors any learning of the man, as it ensures the child the natural and necessary stages for its growth. Therefore, natural education can contribute to the development of society.

Keywords : education, natural education, negative education, learning, training, useful, moral, political, religion.

Introduction

Dans l'évolution des idées, l'histoire retient que J.-J. Rousseau a marqué l'humanité par ses réflexions pertinentes qui ont influencés la société. À preuve, au plan politique, la parution de *Du contrat social*, l'une de ses œuvres majeures va marquer une rupture avec ses contemporains, parce qu'il montre la capacité qu'a l'homme d'être libre à partir d'une nouvelle forme d'organisation sociale fondée sur les lois que les hommes se donnent. Mais au plan éducatif, la parution d'*Emile ou de l'éducation* va engendrer plusieurs critiques à l'égard du philosophe qui n'est pas aux yeux de certains un model en matière d'éducation. Il n'est pas un modèle, parce qu'il a été incapable d'éduquer ses propres enfants qu'il a confié à des maisons des enfants trouvés qu'on appelle aujourd'hui orphelinat. On comprend alors que la nature de l'éducation tient l'avenir du monde. Celle-ci se heurte forcément à au moins deux écueils dont l'un prône une éducation fondée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'autre voudrait la fonder sur la nature où on pourrait retrouver le paradigme naturel perdu par l'homme. Mais en l'inscrivant dans la nature, on parlera alors d'éducation naturelle qui apparaît comme un concept ambigu à cause même du mot naturel. C'est justement cette ambigüité du thème que nous voulons soumettre à une certaine compréhension objective en nous référant à la philosophie de l'éducation de Rousseau. Une telle compréhension nous conduit à des interrogations telles que : l'éducation naturelle peut-elle être utile en ce 21^e siècle ? Si on peut accepter son utilité, alors qu'est ce qui peut fonder une telle réponse positive ? Autrement dit, qu'est ce qui dans l'éducation naturelle peut la rendre véritablement utile ?

Répondre à ces questions, nous amène à analyser l'éducation naturelle pour en déceler des idées importantes capables de se fondre dans l'éducation actuelle de l'enfant. Cette réflexion consistera donc à démontrer que ce programme d'éducation n'est pas un bavardage creux, mais bien plus une réflexion dont on peut tirer des idées pour rendre l'éducation de l'enfant meilleure.

1. Compréhension philosophique de l'éducation naturelle

1.1. Elucidation de la notion d'éducation

Étymologiquement, le mot éducation vient du mot latin « *educare* » qui signifie nourrir, élever, amener à son plein développement un être humain. Il vient aussi de « *educere* » qui veut dire tirer hors, conduire vers. Cette double origine montre la diversité des sens du mot. Mais, de la condensation des termes étymologiques, on peut définir l'éducation avec A. Lalande (2006, p. 265), comme une « suite d'opérations par lesquelles les adultes exercent les petits de leur espèce et favorisent chez eux le développement de certaines tendances et de certaines habitudes ». Autrement dit, c'est une action méthodique exercée par un adulte sur un enfant ou un adolescent en vue de développer l'ensemble de ses aptitudes physiques ou intellectuelles ou ses qualités morales. Ainsi définie, l'éducation est une formation. Elle est donc l'ensemble des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain.

1.2. Compréhension philosophique de l'éducation naturelle

Lorsqu'on ajoute l'adjectif « naturelle » à l'éducation, cela devient éducation naturelle. Cette idée apparaît fortement dans la philosophie de l'éducation de Rousseau. Cependant la nature éduque-t-elle ? Cette interrogation met en exergue l'ambiguïté existant dans cette notion aux yeux du lecteur de Rousseau. Cela prouve que la compréhension d'une telle idée n'est pas aisée ; Y. Vargas (1995, p. 10), semble la comprendre en la définissant de la manière suivante « ce que Rousseau appelle éducation de la nature est le développement spontané de l'enfant, l'acquisition de ses forces(...) ». Autrement dit, la nature est présente et agissante en l'enfant, en tant que c'est elle qui préside à sa croissance et qui détermine l'ordre d'apparition de ses besoins, en fonction de ses forces. C'est donc dire qu'il s'agit d'une croissance conforme à la nature même de l'homme que l'éducation devra favoriser. Une telle éducation est difficile à comprendre, en ce sens que de nos jours, la croissance d'un enfant est souvent accélérée par des produits pharmaceutiques comme des vitamines A enregistrés à l'enfant par voie orale.

Mais c'est philosophiquement qu'il faut appréhender cette idée d'éducation naturelle. Dans cette logique elle apparaît importante dans la philosophie de Rousseau, pour mieux cerner son œuvre éducationnelle. Considérée souvent comme une hypothèse de travail, en elle, se trouve tout un programme pouvant aider à améliorer l'éducation de l'enfant aujourd'hui, afin de former l'homme de demain, qui, existant déjà dans l'enfant, n'est pas encore et qui sera. Plus qu'hier, l'éducation naturelle est importante actuellement, car elle permet de penser ou de repenser la société actuelle dans laquelle une bonne éducation est indispensable. C'est pour cela que l'éducation naturelle dépasse le cadre de l'hypothèse pour devenir une idée importante selon J.-J. Rousseau (1966, p. 31), pour « une bonne mère qui sait penser ». D'ailleurs, une bonne éducation est fondamentale pour la société ; c'est pourquoi, l'éducation ne doit pas être considérée comme un luxe pour l'enfant. Elle apparaît comme un droit.

L'éducation naturelle apparaît comme un vaste programme qu'on peut constater dans la philosophie de Rousseau. Un programme si complexe que sa compréhension pose problème. Mais pour le comprendre, il faut s'inscrire dans la logique philosophique de l'auteur pour cerner la quintessence : la liberté naturelle de l'enfant. Il ne s'agit pas d'une liberté liée à la nature en tant qu'environnement, mais une liberté liée à la croissance spontanée des organes de l'enfant, que l'homme adulte ne doit pas contraindre ni modifier selon sa volonté.

2. Les personnages de l'éducation naturelle

2.1. L'élève imaginaire

Émile est le nom que Rousseau donne à l'élève dont le gouverneur ou le précepteur ou le maître est chargé d'éduquer. Émile est aussi un enfant choisi par Rousseau pour exécuter son plan d'éducation. Mais qu'est ce qui caractérise cet élève imaginaire ? Ou encore qu'est ce qui le rend différent des autres enfants ordinaires ?

L'éducation de l'élève imaginaire débute dès la naissance jusqu'à ce qu'il devienne un homme où selon J.-J. Rousseau (1966, p. 54), « il n'aura plus besoin d'autre guide que lui-même ». Il est orphelin, mais si ses

parents vivaient, il devrait les honorer. Comme ce n'est pas le cas, il doit obéir à son maître. Il est vigoureux, sain car provenant d'un accouchement normal et heureux, Émile jouit d'une bonne santé physique et métaphysique, il est donc prêt à recevoir l'éducation du gouverneur. Car un élève malade serait aussi inutile à lui-même qu'aux autres, s'occupant de conserver son corps ; ce qui nuit à l'éducation de son âme. Le gouverneur ne peut apprendre à vivre à ceux qui ne font que s'empêcher de mourir. Il faut donc un corps vigoureux afin d'obéir à l'âme.

De ce fait, Émile ne connaîtra jamais la médecine puisqu'il sera toujours en bonne santé ; si bien que la médecine sera à ses yeux une lubie donc sans importance. Et pour J.J. Rousseau (1966, p. 58-59), la médecine « c'est l'amusement des gens oisifs et désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, le passent à se conserver ». Mais la seule bonne chose à retenir de cette médecine, serait l'hygiène, relevant d'ailleurs davantage de la vertu que de la science.

Le travail et la tempérance représenteront les deux véritables médecines de l'homme. Ces deux valeurs seront enseignées à Émile tout le temps pendant toute son éducation, car le travail, tout en lui permettant de cultiver l'effort et le courage le rendra fort. Quant à la tempérance, elle lui permettra de comprendre la patience dans son apprentissage à devenir homme. J.-J. Rousseau (1966, p. 61), conclut sur ce point en affirmant qu'« un homme qui vit dix ans sans médecine vit plus pour lui-même et pour autrui que celui qui vit trente ans leur victime ». C'est pourquoi il souhaite un enfant robuste et en parfaite santé. Émile aura donc recours aux travaux manuels et aux exercices du corps pour maintenir sa bonne santé et la tempérance. Ainsi se présentent les caractéristiques de l'élève imaginaire qui sera éduqué par le gouverneur.

2.2. Le gouverneur

Le père est celui qui doit s'occuper de l'éducation de son enfant. Dans cette optique, il doit à la société un homme, il doit à l'État un citoyen. Autrement dit, dans la perspective de Rousseau, être père ce n'est pas

engendrer des enfants, mais bien plus. Être père, c'est former par le truchement de l'éducation un enfant, afin que celui-ci soit capable de s'intégrer dans n'importe laquelle des sociétés des hommes ; c'est éduquer l'enfant à la citoyenneté. Être père, c'est donc avoir des aptitudes pédagogiques capables de former un enfant de sa naissance jusqu'à l'âge adulte. Être père, devient dès lors une fonction que J.J.Rousseau (1966, p.52), explicite en ces termes « un père, quand il engendre et nourrit des enfants ne fait en cela que le tiers de sa tâche. Il doit des hommes à son espèce, il doit à la société des hommes sociables ; il doit des citoyens à l'État ». Le véritable gouverneur ou le précepteur est donc le père qui se doit de remplir sa fonction de père en éduquant judicieusement son enfant.

Refuser de remplir cette fonction, c'est refuser d'entretenir l'humanité et donc être coupable devant cette humanité. C'est pourquoi J.-J. Rousseau (1966, p. 52), interpelle les hommes en ces termes « celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point le droit de le devenir ». Les hommes irresponsables sont dès lors interpellés sur leurs devoirs qu'ils ont vis-à-vis de leurs enfants. La responsabilité ne dépend pas de la pauvreté, ni de l'âge ; elle est consubstantielle au respect de la dignité humaine. Celui qui n'assume pas cette responsabilité commet une faute grave passible de crime contre l'humanité.

Cependant, un homme riche qui est tant occupé par son travail, ou qui ne dispose pas de temps nécessaire à consacrer à l'éducation de son enfant, risque de le voir perverti, perdu pour la société et l'État. Alors, pour la formation de l'enfant, il paye un autre homme qui vient remplir cette fonction de père auprès de son enfant. C'est cet autre homme qu'on appellera gouverneur, maître ou précepteur qui sera chargé de l'éducation d'Émile.

En suppléant le père, le gouverneur doit être un modèle dont la qualité première est selon J.-J. Rousseau (1966, p. 52), « de n'être point un être à vendre ». Il doit comprendre et accepter que son métier de gouverneur est un sacerdoce et donc qu'il ne le fait pas pour s'enrichir, mais plutôt enrichir la société en lui fournissant un homme. Mais cela est un problème

car quel homme trouvé qui a été formé juste pour cette fonction et capable de faire fi de la richesse ? Être gouverneur est une tâche bien plus difficile, si bien que tout le monde ne peut la réussir. J.J.Rousseau (1966, p. 53-54) lui-même en a fait une expérience amère qu'il résume en ces termes :

Je suis trop pénétré de la grandeur des devoirs d'un précepteur, et je sens trop mon incapacité, pour accepter jamais un pareil emploi de quelque part qu'il me soit offert (...). J'ai fait autrefois un suffisant essai de ce métier pour être assuré que je n'y suis pas propre, et mon état m'en dispenserait, quand mes talents m'en rendrait capable.

Conscient de cette difficulté, on suppose le gouverneur trouvé. Il est doué de toutes les autres qualités telles que la jeunesse, le courage, l'honnêteté et celle susmentionnée. C'est l'ensemble de ces qualités qui lui permettront d'éduquer agilement Émile. Le gouverneur apparaît comme un acteur indispensable de l'éducation naturelle. Le dernier que nous évoquerons est la nourrice qui elle aussi a son rôle à jouer dans une telle éducation.

2.3. La mère et la nourrice

Le rôle de la mère est prépondérant dans l'éducation d'un enfant. Une mère, doit avoir un nombre pléthorique de qualités positives qui concourent à assurer la bonne éducation à l'enfant. Au nombre de celles-ci, on peut retenir la tendresse, la prévoyance, l'attention et surtout les aptitudes à protéger l'enfant. En faisant référence à la dernière qualité, et en s'adressant à la mère, notre auteur soutient ceci : « Forme de bonne heure une enceinte autour de l'âme de ton enfant (...) toi seule y doit poser la barrière », (J.-J. Rousseau 1966, p. 36). Autrement dit, la mère est cette femme qui doit veiller à tout moment sur son enfant. Cette ceinture de sécurité qu'elle établit autour de cet être si fragile, l'aidera à non seulement se porter de mieux en mieux, mais à grandir dans la quiétude. C'est fort de tout cela que J.-J. Rousseau (1966, p. 35) écrit :

La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes : si l'Auteur de la nature eût voulu qu'elle appartint aux hommes, il leur eût donné du lait pour nourrir les enfants.

Cette exigence est voulue par la nature qui montre par l'allaitement naturel que c'est impérativement à la mère et non à toute autre personne encore moins au gouverneur et à la nourrice mercenaire que revient la

première éducation. La nature même exige à ce qu'une femme allaite son enfant, car ce n'est point un hasard si une mère qui accouche porte le lait dans ses seins. Cela est le signe que la nature pourvoit à l'alimentation de l'enfant dont elle a permis la formation et la naissance. C'est pourquoi notre auteur s'oppose aux nourrices mercenaires dont certaines mères s'offrent les services afin d'avoir le temps de se livrer « gaiement aux amusements de la ville », (J.-J. Rousseau 1966, p. 45). Cette opposition s'explique aussi par le fait qu'une mère se sent plus proche de son enfant à qui elle a donné la vie dans la douleur. Cela crée impérativement un amour entre la mère et l'enfant qui a toujours besoin d'elle. À cet effet, on peut lire ceci « la sollicitude maternelle ne se supplée point », (J.-J. Rousseau 1966, p. 46).

La mère veille de plus près sur son enfant que l'homme. Elle est davantage préoccupée par le succès de ce dernier, car l'expérience a toujours démontré que « la plupart des veuves se trouvent presque à la merci de leurs enfants », (J.-J. Rousseau 1966, p. 36). Nous retenons donc que le rôle de la mère est certes d'éduquer son enfant, mais son vœu le plus ardent est de le rendre heureux. Cependant, il peut arriver des moments où elle se trompe dans cette ambition noble. Si c'est le cas, il appartient à la communauté de l'éclairer, car nul n'est à l'abri de l'erreur. Cette erreur peut paraître comme source de vérité et de bien, parce qu'une mère qui se trompe dans l'éducation de son enfant, croit bien faire. Son objectif reste toujours le même : le bonheur de son enfant.

Pour aider la mère à atteindre cet objectif fondamental, Rousseau s'est donné un élève fictif appelé Émile. À partir de cet élève, il expose véritablement sa théorie de l'éducation. Seulement dans celle-ci, la mère considérée comme la vraie nourrice se doit, selon l'auteur, d'adopter certains principes qu'il expose dans son œuvre. Ainsi, le cadre de l'éducation naturelle dont il parle doit être la famille, car il faut autant que possible soustraire l'enfant de l'influence pernicieuse de la société. L'enfant sera par conséquent éduqué en campagne en principe par ses parents et non par une nourrice. Mais, on constate qu'« avec la vie commencent les besoins. Au nouveau né, il faut une nourrice », (J.-J. Rousseau 1966, p. 62).

Ainsi avec les besoins du nouveau-né qui augmentent, il est clair que la présence d'une nourrice s'impose. Celle-ci ne vient pas se substituer à la mère, mais elle vient pour alléger la tâche de la mère. Il y aura donc une nourrice pour s'occuper d'Émile. Si la présence d'une nourrice est nécessaire, il va sans dire qu'elle s'occupera par moment du nouveau-né, lorsque la mère sera occupée. Alors, quel doit être le profil d'une telle nourrice ? Quels seront les principes sur lesquels elle devra s'appuyer pour participer véritablement à la formation du nouveau-né ?

La nourrice est choisie minutieusement en tenant compte de certaines qualités qui doivent être siennes. Ce choix pointilleux est dû au fait qu'elle devra s'occuper du nouveau-né très fragile à cause de la constitution précoce de son corps et de son esprit ; en un mot de son être. De ce fait, nombre de qualités orientent Rousseau dans ce choix. La nourrice doit d'abord être une femme attentionnée capable d'observer dans les moindres détails les gestes de l'enfant. Il s'agira pour elle de suivre les gestes du nouveau-né afin de pallier à ses besoins puisque ce dernier ne parle pas. Attentionnée, elle devra aussi être patiente, ce qui rendra objective et pertinente l'observation des gestes de l'enfant. Ensuite la nourrice ne devra pas être portée sur l'argent parce qu'une telle nourrice qui a un intérêt particulier pour la richesse est corruptible et incapable de bien veiller sur l'enfant. L'argent et tous les autres biens matériels sont à écarter dans le choix de la nourrice. Toutes ces qualités concourent à assainir l'environnement de l'enfant pour rendre possible son éducation naturelle. En outre, la douceur, une autre qualité aussi indispensable que les autres amènera la nourrice à appliquer les directives à lui donner par le gouverneur avec méthodologie sans toutefois user d'une quelconque violence.

Enfin, la nourrice doit être une femme nouvellement accouchée. Cela est très important parce que le nouveau lait que contiennent ses seins est indispensable à l'enfant pour son nettoyage interne. Rousseau le précise bien en ces termes : « Le nouveau lait est tout à fait sérieux, il doit presque être apéritif pour purger le reste de méconium épaissi dans les intestins de l'enfant qui vient de naître », (J.-J. Rousseau 1966, p. 57). Cela répond à un besoin

d'équilibre naturel. La croissance de l'enfant dépend en principe et de façon naturelle de son lait ; si bien que la densité de protéines contenues dans chaque catégorie de lait varie. Lorsque toutes ces qualités ne s'accordent pas dans l'être de la nourrice, elle devient intempérante et le lait se détériore, devenant ainsi un danger pour l'enfant. Le choix de la nourrice est donc très important parce que l'enfant n'aura aucune gouvernante qu'elle, pour garantir la réussite de son éducation naturelle.

En plus de la qualité de nouveau lait, que la nourrice doit avoir, « il faudrait une nourrice aussi saine de cœur que de corps », (J.-J. Rousseau 1966, p. 63). Ici, il s'agit d'analyser la bonté du caractère et de la tempérance de la nourrice. À ce niveau, il faut choisir une nourrice dont les passions et les humeurs sont modérées ; car la grandeur exagérée de ses passions peut altérer le lait qu'elle produira. Aussi faut-il veiller à ce que la nourrice ne soit pas une femme vicieuse parce que le nourrisson peut en pâtir. La patience, la douceur et la propreté doivent être aussi des qualités et des critères déterminants dans le choix de la nourrice. Si une nourrice ne remplit pas ces conditions ou ne répond pas à ces critères elle représentera un danger pour le nourrisson. Un nourrisson incapable de se défendre ni se plaindre, sera donc à la merci de toutes les petites maladies dues au mauvais choix de la nourrice. La conséquence d'une mauvaise nourrice fait le malheur du nourrisson et peut être la cause du décès de ce dernier. Le choix de la nourrice est donc très important puisque le nourrisson ne doit point avoir d'autre gouvernante qu'elle, comme il ne doit point avoir d'autre précepteur que son gouverneur.

Une fois que la nourrice est choisie on peut maintenant énumérer les principes sur lesquels elle doit se fonder pour s'occuper du nourrisson. À ce titre, commençons par son alimentation même. Il faut que la nourrice « prenne des aliments un peu plus substantiels, mais non qu'elle change tout à fait de manière de vivre », (J.-J. Rousseau 1966, p. 63). Cela est très important parce que même si elle change en bien comme en mal, cette altération peut influencer dangereusement sa santé.

Pour Rousseau, l'enfant doit être impérativement éduqué dans la campagne, là où l'on mène une vie rustique conforme à la nature. Ainsi, il affirme : « J'aime mieux qu'il aille respirer le bon air de la campagne, que le mauvais air de la ville », (J.-J. Rousseau 1966, p. 65). On peut comprendre cette idée de l'auteur par le fait que la campagne convient à la nature même de l'enfant. Pour lui, c'est surtout pendant les premières années de la vie, que l'air agit sur la constitution de l'enfant. À cette période de la vie du nourrisson, l'air, qui pénètre par ses pores, atteint pratiquement tous ses organes naissants et permet à l'enfant de mieux vivre. Mais en respirant l'air de la ville qui est pollué, l'enfant grandit avec des séquelles et peut-être même des malformations. Par conséquent, la nourrice devra s'installer dans une maison rustique pour mieux s'occuper du nourrisson. Ainsi, cela donnera une certaine liberté naturelle à l'enfant.

La campagne, à travers laquelle nous retrouvons la nature, idée très importante dans la philosophie de l'éducation de Rousseau, est donc indispensable pour une bonne éducation. La campagne, en plus d'offrir la possibilité à l'homme de cultiver la terre, lui permet de respirer un air pur afin de rajeunir ses tissus. En outre, en campagne, les hommes étant épars sont moins corrompus car la terre pourvoit à leurs besoins essentiels. C'est pour cela qu'en critiquant la vie dans la ville où les hommes sont plus entassés, Rousseau affirme que « plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent », (J.-J. Rousseau 1966, p. 66). En effet, lorsque les hommes se rassemblent davantage sur un périmètre donné, notamment dans les villes, certaines valeurs morales disparaissent pour faire le lit à l'intérêt personnel. Or là où surgit l'intérêt personnel, les lois morales sont souvent violées par les hommes. Ainsi on peut assister à des vices tels que la corruption et donc la dénaturation de l'homme.

Le premier principe fondant donc l'éducation du nouveau-né est celui de son bain après l'accouchement. À ce niveau, Rousseau préconise un bain avec de l'eau tiède. Cela assure sans doute une continuité entre son environnement précédent, c'est-à-dire le ventre de sa mère et son environnement nouveau qui n'est autre que le monde des humains. Mais à mesure que le nouveau-né

grandit, il est important de diminuer par degré la tiédeur de l'eau jusqu'à ce qu'enfin il soit lavé « été et hiver à l'eau froide et même glacée », (J.-J. Rousseau 1966, p. 67). Seulement, il faut noter que ce processus doit être lent, successif voire progressif pour ne pas bouleverser l'évolution normale de l'enfant. Le plus important à ce niveau, c'est de veiller sur la propreté du nouveau-né, de l'enfant, en l'accoutumant à prendre un bain avec de l'eau chaude et de l'eau froide.

À cette période, l'enfant a déjà besoin de liberté naturelle. C'est pourquoi pour Rousseau, il est nécessaire de lui porter des vêtements non seulement flottants mais larges qui laissent tous ses membres en liberté et surtout que ses vêtements ne soient pas lourds. En insistant toujours sur la liberté de l'enfant à cette époque de la vie, notre auteur suggère qu'il soit placé dans un grand berceau « bien rembourré, où il puisse se mouvoir à l'aise et sans danger », (J.-J. Rousseau 1966, p. 67). Et même lorsque l'enfant grandit, il faut veiller à la liberté de ses actes partout où il se trouve. Il faut donc privilégier la liberté naturelle de l'enfant, afin que celui-ci puisse assimiler facilement les principes de base de son éducation.

Les étapes de l'éducation du nourrisson et d'encadrement de l'enfant sont très importantes pour l'homme futur. Car, comme le dit Rousseau, « l'éducation de l'homme commence à sa naissance ; avant de parler, avant que d'entendre, il s'instruit déjà », (J.-J. Rousseau 1966, p. 70). Cette instruction dont parle notre auteur se fait par l'expérience sensible. À preuve, le simple fait que l'enfant connaisse sa nourrice est déjà une instruction fondamentale dont on peut tenir compte. Cette connaissance que l'enfant a du monde sensible l'amène à distinguer les objets, il importe dès lors de choisir les objets qu'on lui montre. Cet acte est important pour lui dans la mesure où cela lui ôte la crainte de voir des objets qu'il ne connaît pas. Ainsi, il s'habitue à voir des objets nouveaux qui n'affectent pas négativement sa sensibilité.

L'enfant est un être doué de mémoire qui est en état de latence puisque celle-ci ne s'exerce pas convenablement. Dans ce cas, il n'est attentif qu'à ce qui affecte ses sens qui sont les fondements de sa connaissance. Alors, pour

lui garantir une bonne formation à ce niveau de son existence, il est indispensable de lui « montrer bien distinctement la liaison de ces mêmes sensations avec les objets qui les causent », (J.-J. Rousseau 1966, p. 73). À cette période de son apprentissage, l'enfant éprouve le besoin de tout toucher et de tout manier. Il est important de le laisser faire pour non seulement préserver sa liberté mais pour lui garantir un apprentissage réussi. Car c'est par le mouvement qu'il apprend qu'il y a des choses différentes de lui et qui lui sont extérieures. Ainsi il apprend

à sentir la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la pesanteur, la légèreté des corps, à juger de leurs grandeurs, de leur figure, et de toutes leurs qualités sensibles, en regardant, palpant, écoutant, surtout en comparant la vue au toucher, en estimant à l'œil la sensation qu'il ferait sous ses doigts. (J.-J. Rousseau 1966, p. 73).

De cet apprentissage, l'interprétation qu'on fait, c'est que l'enfant n'a pas encore l'idée de l'étendu, c'est pour cela qu'il tend sa main pour saisir l'objet éloigné. Dans ce cas, il est important de le lui rapprocher et de le faire promener afin qu'il apprenne à juger les distances.

La mère est avec le père celle qui doit s'occuper de l'éducation de son enfant. Une mère est indispensable pour diriger les premiers pas de l'enfant vers l'humanité. Cette utilité se constate par l'allaitement, le bain, l'habillement et tout ce qui concourt au bien être de l'enfant. Si tous ces acteurs sont déterminés à partir de ces critères, alors l'éducation naturelle s'avère possible. Mais quelles en seront ses objectifs ?

3. Les objectifs de l'éducation naturelle

3.1. Apprendre à être homme

J.-J. Rousseau (1966, p. 41- p.42) affirme que « dans l'ordre naturel, les hommes étant tous égaux, leur vocation commune est l'état d'homme ; et quiconque est bien élevé pour celui-là ne peut mal remplir ceux qui s'y rapportent ». Trois idées principales sont à retenir de ces propos du philosophe.

D'abord, dans l'ordre de la nature, tous les hommes jouissent d'une égalité et d'une liberté naturelle où il n'y a ni maître ni sujet. Cet ordre naturel est

selon R. Derathé (2009, p. 128), « un état d'indépendance où nul n'est par nature soumis à l'autorité d'un autre (...) ». Les hommes sont certes égaux, mais cela ne signifie pas qu'ils naissent égaux en force et en talent. Au contraire, la force du fort ne doit pas lui permettre d'assujettir le faible. Chacun devra se conduire selon la force qu'il a reçue de la nature. Sinon en réalité, il existe des inégalités naturelles entre les hommes qui selon J.-J. Rousseau (1971, p. 167), consiste dans « la différence des âges, de la santé, des forces du corps, et des qualités de l'esprit ou de l'âme (...) ».

Ensuite, la vive inclination des hommes est l'état d'homme. Être homme est une volonté manifeste. Mais de quel type d'homme s'agit-il ? Il s'agit de l'homme décrit dans *Émile*, élevé à l'état d'homme et qui a l'avantage de vivre dans la société. Contrairement à l'homme naturel du second discours vivant à l'état de nature, J.-J. Rousseau (1966, p. 267) fait la précision suivante :

Il y a bien de la différence entre l'homme naturel vivant dans l'état de nature et l'homme naturel vivant dans l'état de société. Emile n'est pas un sauvage à reléguer dans le désert ; c'est un sauvage fait pour habiter les villes.

Par opposition à l'homme naturel du second discours qui est comme un animal se limitant aux pures sensations, l'homme naturel dans *Émile* est un homme heureux et libre tenant ces qualités simples de la nature. Ce sont d'ailleurs ces qualités que l'éducation naturelle devra conserver et cultiver davantage. Dès lors l'éducation naturelle devient importante en ce sens qu'elle favorise une existence rustique conforme à la nature première de l'homme.

L'utilité de cette éducation apparaît donc comme la dernière idée à comprendre. En cultivant les qualités susmentionnées, l'éducation naturelle recrée l'homme libre à l'image de l'homme de la nature en lui permettant de non seulement pouvoir s'adapter à toute société humaine, mais de rester à la place qui est la sienne, car dans l'ordre social il y a une place déjà aménagée pour chacun. Et la place de l'être éduqué est sa qualité d'homme que vise l'éducation naturelle. Elle est aussi utile car elle apprend la vie comme métier à l'homme. Une vie qui, sans doute est conforme à la nature parce que faite d'exercices et non de préceptes. Durant cette éducation, l'homme apprend à supporter les biens et les maux de cette vie, en ce sens que son existence est

conforme à la nature. C'est pourquoi, l'homme devra accepter ce qui lui arrive de bien comme de mal, qu'il ne peut modifier selon sa volonté personnelle.

3.2. L'éducation négative pour régler l'apprentissage

L'éducation négative dans son contenu ne s'ouvre pas sur la vie sociale, parce que cette dernière est corrompue. Pour éviter qu'Émile vive comme les hommes de la société, une éducation négative est indispensable pour ériger une sorte de clôture autour de lui. C'est pourquoi éduqué à la campagne, il est mis totalement à l'écart de l'influence pernicieuse de la civilisation sociale. Dans cet espace éducatif, Émile ne retrouve que le précepteur qui marche avec lui à partir d'un contrat qui ne revendique que l'exclusivité de l'influence. Cela est le seul moyen de régler l'éducation qui vient des hommes sur la marche de la nature afin de contrôler l'éducation des choses. Toute cette éducation négative, nous dit J.-J. Rousseau (1966, p. 133), « consiste, non point à enseigner la vertu ni la vérité, mais à garantir le cœur du vice et l'esprit de l'erreur ». En d'autres termes, l'éducation négative interdit au précepteur d'enseigner la morale et la vérité à Émile. L'interdiction de l'enseignement de la morale est due au fait qu'Émile est dans la solitude et donc n'a pas besoin de jugement ou de juger ses actes. Quant à la vérité, Émile ne la connaît pas parce qu'en la connaissant, il connaîtra aussi le mensonge. Or de là où il vit, l'absence de la morale est aussi absence de la vérité. Il faut aussi faire en sorte que les idées perverses ne gagnent pas le cœur d'Émile et son esprit ne connaisse pas le faux. Ainsi l'éducation négative pourra filtrer la culture pour permettre à Émile d'être plus naturelle.

L'éducation négative doit dans son principe d'application, retarder tous les apprentissages afin de favoriser le respect de leur rythme de développement naturel, en fondant l'éducation sur le ressort qui convient à chaque stade. De ce fait, pour atteindre un tel objectif, il faut interdire certaines choses. D'abord, il est important de déshabituer l'enfant des habitudes telles que les pleurs. Ils ne doivent pas être pris comme des ordres ou des prières. Ensuite, il ne faut surtout pas raisonner avec les enfants mais les conduire par les seules lois du possible ou de l'impossible. Autrement dit, il s'agit de satisfaire l'enfant dans la mesure du possible si seulement cela favorise son

épanouissement. Aussi faut-il lui dire non quand cela contribue à son bien être. À cet instant de son existence, l'enfant ne doit pas avoir de volonté ou du moins sa volonté doit impérativement s'inscrire dans celle de celui qui l'éduque. Pour corroborer cette idée, nous convenons avec J.-J.Rousseau (1966, p. 109-110), pour affirmer :

Accordez avec plaisir, ne refusez qu'avec répugnance ; mais que tous vos refus soient irrévocables ; qu'aucune importunité ne vous ébranle ; que le *non* prononcé soit un mur d'airain, contre lequel l'enfant n'aura pas épuisé cinq ou six fois ses forces, qu'il ne tentera plus de le renverser.

À cela, il faut ajouter qu'il est préférable de restreindre les études à la seule utilité et à la curiosité naturelle ; en ce sens que l'enfant saisit juste ce qui est nécessaire à son existence et reste accroché à ce qui est naturel et convenable à son âge. Enfin, dans le retard des apprentissages, la sexualité est une idée qu'il faut se garder d'enseigner à l'enfant car l'enseignement d'une telle idée peut bouleverser son rythme d'apprentissage si bien qu'il risque d'être perturbé. Mais dans tout cet apprentissage, le langage est prépondérant parce qu'il joue un rôle immense qui est celui de communiquer. En communiquant avec l'enfant, il faut savoir choisir les mots simples qui siéent à l'idée et à la chose pour ne pas créer une confusion dans son esprit. Sinon, l'ambiguïté du langage va selon M. Fabre (1999, p. 34), transformer « les besoins de l'enfant en tyrannie » ; parce que lorsqu'il parle on a l'impression qu'il pense et pourtant il ne sait pas ce qu'il dit. Il prendra les préjugés pour des vérités et accédera à l'état social avec ces erreurs.

3.3. Contribution de l'éducation naturelle à l'essor de la société

L'éducation naturelle recommande de suivre l'évolution naturelle de l'enfant. Une telle recommandation est positive pour l'amélioration de la société à plusieurs niveaux. Lorsque B. Pascal (1670, p. 112) affirme : « La vraie morale se moque de la morale ; c'est-à-dire que la morale du jugement se moque de la morale de l'esprit qui est sans règle », il nous amène à comprendre que la morale dont se moque la vraie morale, c'est l'ensemble des règles, des coutumes, des commandements qu'à chaque époque et dans chaque contrée, les hommes sont tenus de respecter.

Ainsi, la morale apparaît comme cette norme qui permet à chacun de pouvoir se conformer aux règles de toute société. De ce fait, elle est comme une voix intérieure qui dit à l'homme où sont le bien et le mal. En d'autres termes, la morale enseigne le bien et proscrit le mal, pour pacifier les relations interhumaines. Elle devient donc indispensable. L'éducation naturelle grâce au sentiment de la pitié et l'amour de soi qui sont des sentiments naturels, permet de comprendre la morale, et d'agir en fonction de ses règles. Ainsi, au plan de la morale, l'enfant dans son évolution naturelle éprouve de la pitié pour son semblable quand ce dernier souffre, et éprouve le besoin de se protéger face au danger. Une telle attitude est déjà un élan vers la morale parce que sa sensibilité commence à s'étendre hors de lui. En quittant l'immédiate présence à soi, l'enfant comprend qu'il doit collaborer avec les autres. Il lui est donc nécessaire de pacifier ses relations avec eux en ayant une bonne conduite fondée sur la morale. Le sentiment de la pitié devient donc important car il pousse les uns vers les autres, les amène à se réunir et à s'aimer davantage afin de se conserver. L'essentiel de la morale serait donc dans nos sentiments primaires, à savoir l'amour de soi et la pitié que l'on cultive de façon régulière. Dans la culture de ces sentiments, l'enfant découvre la charité qui est un acte de bonté et de générosité envers autrui

Mais, dans le domaine de l'éducation morale, l'enfant a besoin d'exemples, et surtout de bons exemples capables d'influencer positivement son attitude. C'est pourquoi, en voyant leurs parents faire l'aumône, les enfants auront cela en mémoire afin de le faire plus tard lorsqu'ils en auront compris le sens. Il faut donc faire l'aumône en présence des enfants ; cela participe à leur éducation morale. Dans cette optique, J.-J. Rousseau (1966, p. 127), soutient :

Au lieu de me hâter d'exiger du mien des actes de charité, j'aime mieux en faire en sa présence, et lui ôter même le moyen de m'imiter en cela, comme un honneur qui n'est pas de son âge ; car il importe qu'il ne s'accoutume pas à regarder les devoirs des hommes seulement comme des devoirs d'enfants.

Pour Rousseau, l'idée de ne jamais faire du mal à personne apparaît comme la principale leçon de l'éducation morale ; autour de laquelle gravitent des idées comme la connaissance de la propriété, l'affirmation de la vérité ou

encore la connaissance de la charité. Il amène le lecteur à mieux comprendre cette idée en affirmant :

La seule leçon de morale qui convienne à l'enfance, et la plus importante à tout âge, est de ne jamais faire de mal à personne. Le précepte même de faire du bien, s'il n'est subordonné à celui-là, est dangereux, faux, contradictoire. (J.-J. Rousseau 1966, p. 128).

L'amour et la protection mutuelle sont des sentiments qui permettent de comprendre comment l'éducation naturelle conduit vers la morale afin de contribuer à l'amélioration de la société.

L'idée que la nature est bonne est une idée qui nous permet de comprendre le péché originel qui n'est pas un péché originnaire. En d'autres termes, l'homme en tant que tel n'a pas été créé pécheur mais a péché après la création dans le jardin d'Eden. C'est au cours de sa vie ou de son existence que l'homme a péché. De ce fait, le péché n'appartient pas à son essence mais à son histoire. Dès lors, on peut soutenir sans ambages que la nature de l'homme est bonne. Cette bonté naturelle de l'homme lui vient de Dieu. Dieu est bon, et J.-J. Rousseau (1966, p. 371), même l'exprime en ces termes :

Dieu est bon ; rien n'est plus manifeste : mais la bonté dans l'homme est l'amour de ses semblables, et la bonté de Dieu est l'amour de l'ordre ; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, et lie chaque partie avec le tout. Dieu est juste ; j'en suis convaincu, c'est une suite de sa bonté.

L'éducation naturelle promeut la bonté naturelle de l'homme dans l'enfant en l'amenant à poser de bonnes actions. Ainsi, l'enfant, habitué à cela grandit avec une telle attitude qui vient impacter positivement les relations humaines et rendre la société plus vivable. De cette manière, l'enfant découvre Dieu, puisqu'en étant bon, il va ressembler à Dieu. Dieu est au fondement de toute religion. Mais pour Rousseau, l'éducation naturelle doit faire l'apologie de la religion naturelle nécessaire à l'enfant. Elle lui enseigne toutes les vertus selon son cœur et sa raison. De ce fait, la religion est inscrite dans la nature de l'homme et donc dans la société.

Des études anthropologiques ont révélé que le fait religieux est une composante des sociétés humaines. En effet, toutes les civilisations dont on a

une documentation suffisante ont laissé une trace témoignant de leur croyance en un être divin. À ce propos, H. Bergson, (1973, p.105) affirme :

On trouve dans le passé, on trouverait même aujourd'hui des sociétés humaines qui n'ont ni science, ni art, ni philosophie. Mais il n'y a jamais eu de société sans religion.

De ce fait, la religion apparaît comme le propre de l'homme. L'homme est un être naturellement religieux, car de tous les êtres au monde seul l'homme s'adonne à la pratique de la religion. La religion devient donc un principe inné qui caractérise l'homme dans sa particularité. Dès lors, l'éducation naturelle va semer dans l'enfant une sorte d'amour entre les hommes qui vient de Dieu. Et cet amour permettra de mettre en évidence la dimension sociale de la religion. La fonction primordiale de la religion est de rallier, de rassembler des hommes autour d'un idéal de vie communautaire. Elle est génératrice d'organisation sociale, car par la foi qui neutralise l'action dissolvante de la raison critique, la religion contribue à solidifier les mœurs et les institutions. La cohésion du groupe ou le lien horizontal que la religion développe dans l'espace et dans le temps entre les hommes est un principe par lequel ces derniers se reconnaissent. En d'autres termes, au sein de la religion naît fondamentalement le sentiment d'appartenir à une même société, voire, à une même famille. C'est pourquoi les fidèles d'une religion se considèrent tous comme des frères et des sœurs issus d'un même père qui est Dieu. Par là, on comprend que la religion permet aux hommes de surmonter leurs inégalités naturelles et sociales. Toutes ces qualités que la religion confère à l'homme sont cultivées par l'éducation naturelle.

Enfin au plan politique, l'éducation naturelle fidèle à son objectif, va préparer l'enfant à devenir homme et ensuite citoyen. En devenant homme, ce dernier vit nécessairement dans une société traditionnelle où il apprend à vivre avec l'autre qu'il considère comme son frère ou sa sœur, à comprendre les lois et à les respecter. Une telle société peut être appelée nation qu'A. Lalande (2006, p. 665), définit selon les "libres entretiens de l'union pour la vérité, 10 décembre 1905" de Durkheim et Métin comme un « groupe social uni par une communauté de race ou du moins de civilisation, une tradition historique, des aspirations communes (alors même que ce groupe ne forme

pas un Etat) ». Autrement dit, la nation est un groupe de personnes caractérisé par la conscience de son unité, fondée sur des liens historiques, linguistiques ou culturels. Ces hommes sont ainsi animés d'une volonté de vivre ensemble et de construire un avenir prospère. L'entité nationale est plus une idée, une représentation abstraite, qu'une réalité physique ou géographique. C'est pourquoi pour E. Renan (1992, p. 57-58) « une nation est une âme, un principe spirituel ».

Les lois dans la nation émanent très souvent des traditions inscrites dans la culture de l'homme. Grâce à l'éducation naturelle qui recommande de suivre l'ordre de la nature, l'enfant découvre ces lois qui lui permettent de mieux se socialiser. Il sait désormais qu'il appartient à un clan ou à une tribu où il devra vivre tout en respectant les interdits, les tabous et les totems de même que l'organisation inhérente à ladite tribu.

Le respect naturel des lois au niveau de sa tribu l'amène à respecter celles qui sont hors de sa tribu, car, l'éducation naturelle a cultivé en lui le respect de la société, de l'autre, des biens d'autrui mais surtout des lois qui fondent la société. L'enfant, devenu homme va tendre vers le citoyen grâce au respect inculqué en lui par l'éducation naturelle. Une telle éducation devient importante car elle permet de fixer les valeurs humaines en l'homme.

La citoyenneté en est une. La compréhension de ce mot nécessite que nous analysions le terme citoyen. Dans son sens général, le citoyen est celui qui jouit des droits et s'acquitte des devoirs définis par les lois et les mœurs de la cité ou de l'État. On retrouve ce sens général dans la définition juridique que nous avons consultée dans le *Lexique des termes juridiques*. Dans ce lexique, le citoyen se définit comme « un individu jouissant sur le territoire de l'État dont il relève des droits civils et politiques. » De cette définition, on remarque que la jouissance des droits et l'acquittement des devoirs sont des idées fortes qui caractérisent le citoyen. Si la citoyenneté peut être l'expression du contrat social, aujourd'hui, c'est d'abord par un état d'esprit, un accord implicite sur cette manière de s'engager et de vivre ensemble. Du fait d'un accord implicite

mais reconnaissable par tous, dans l'expression de ce contrat social, apparaissent clairement les liens qui se créent entre les citoyens et l'État.

En édifiant une société démocratique où règne la volonté générale et où la citoyenneté politique parvient à bien s'exprimer, Rousseau montre que le souverain n'est autre que le peuple, à qui appartient absolument le pouvoir législatif. Le peuple légifère, fait la loi et en ce sens s'exprime sur le peuple dans sa totalité. C'est pour cela que pour lui, il y a loi quand « le peuple statue sur le peuple ». (J.-J. Rousseau, 1966, p. 74). Ainsi le peuple devient le faiseur de loi. Dans cette perspective, le peuple ne considère que lui-même et décide de ce qui est bon pour lui. Dans ces conditions, la loi n'est plus une pure métaphysique mais un acte que J.-J. Rousseau (1966, p. 74), explique en ces termes : « Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi ». Si pour Rousseau, l'objet de la loi est toujours général, c'est parce qu'elle considère les sujets en corps et jamais un homme comme individu, c'est-à-dire qu'il est séparé de tout le corps. La loi doit avoir pour objet de rendre les hommes non seulement heureux dans une nation en sécurité, mais meilleurs dans un État.

Conclusion

En analysant l'éducation naturelle, nous avons fini par comprendre qu'elle peut être aujourd'hui une idée importante dans l'éducation des enfants. En elle, plusieurs idées telles que certaines qualités de la nourrice, le retard de l'apprentissage, sa contribution à l'essor de la société et le filtre de la culture peuvent nous aider à améliorer l'éducation des enfants. Aussi, comme on peut le constater, l'éducation négative n'est pas négative pour être une négation de l'éducation. Bien plus elle est importante parce qu'elle nous permet de comprendre l'éducation naturelle sous un autre angle. Cet autre angle c'est par exemple les qualités de la nourrice qui doivent nous guider dans le choix des filles de maison chargées de veiller sur les enfants lorsque les parents sont occupés. Il faut donc retenir que de la compréhension de cette éducation naturelle, surgit son utilité dans notre société actuelle.

Références bibliographiques

BERGSON Henri, 1973, *Deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF.

DERARHÉ Robert, 1984, « L'homme selon Rousseau », *Pensée de Rousseau*, p. 109- P. 124, Paris, Seuil.

DERATHÉ Robert, 2009, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, J. Vrin (Second édition mise à jour septième tirage).

FABRE Michel, 1999, *Jean-Jacques ROUSSEAU une fiction théorique éducative*, Paris, Hachette éducation.

LALANDE André, 2006, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF.

PASCAL Blaise, 1670, *Pensées*, Paris, Librairie Lefèvre.

PERELMAN Charles, 1947, « De la méthode analytique en philosophie », *Revue philosophique*, p. 34-46, Paris, PUF.

RENAN Ernest, 1992, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Les classiques.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1966, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Garnier-Flammarion.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1971, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Garnier-Flammarion.

VARGAS Yves, 1995, *Introduction à l'Émile de Rousseau*, Paris, PUF.